



SAINT GEORGES
DU BOIS 17

Le vendredi 31 août 2018

LE MAIRE DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS _____

(Exécutoire de l'Art. L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal des enfants de la Commune de Saint Georges du Bois se réunira pour un :

Conseil Municipal
Jeudi 6 septembre 2018
à 18 h 30
À la Mairie

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Jean GORIOUX

Ci-joint ordre du jour et pouvoir.

Tourner SVP...

C
O
L
L
E
C
T
I
V
I
T
É

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Organisation du Conseil Municipal des jeunes.
- 2 – Téléthon.
- 3 – Cérémonie du 11 novembre.
- 4 – Questions diverses.

LES DOSSIERS PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE



POUVOIR

Je soussigné _____

Agissant en qualité de _____

Empêché d'assister au _____

Qui se tiendra le _____

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

A M _____

Fait à _____, le _____
Signature (1)

(1) faire précéder la signature de la mention manuscrite "BON POUR POUVOIR"